

13439

ANNONAY RHÔNE AGGLO		
16 JAN. 2018	DAT	- Président - J. Saugé

CR

Annonay Rhône Agglo  
Monsieur le vice-président  
à l'aménagement et à l'urbanisme  
La Lombardière BP 8  
07 430 DAVEZIEUX

Vienne, le 8 janvier 2018

N/Réf. PDL/CLJ/NL/18 01 C 005

Objet : Projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Peaugres

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons bien reçu le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Peaugres et nous vous en remercions.

Cette modification doit permettre de clarifier la possibilité de construire des ombrières de parking photovoltaïques sur les deux zones de stationnement du Safari Parc.

Je vous informe que cette modification simplifiée n'appelle pas de remarque particulière de la part du Syndicat Mixte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe DELAPLACETTE  
Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône



SCHEMA DE COHERENCE  
S.M. Rives du Rhône